

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 11

Artikel: Sophocle, Démosthène, la Vénus de Milo sur Montbenon
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ça y est... Un petit coup, d'abord discret, puis deux, puis trois, et c'est un roulement continu, et léger...

Ah ! personne ne s'y trompe. Dans la chambre, on a lancé un sourire à la jeune fille.

— Vouaïquè dâi dzouvenos por tè, dit le père.

Mais elle ne se presse. Une fille qui se respecte ne montre pas trop d'empressement à venir répondre. Elle finira le chapitre commencé, avant de se décider à venir crier de sa voix la plus rêche : « Qui est là ?... »

Elle le sait pardine bien, qui est là, et ne demande pas mieux que d'ouvrir, mais il faut des formes, et alors s'engage un dialogue souvent des plus amusants. Les montagnardes ont l'esprit éveillé et la langue prompté; les montagnards ne leur cèdent guère. Pour peu qu'il y ait de chaque côté de la porte un bon *alangue*, on ne s'ennuie pas.

Les garçons ne veulent pas se laisser connaître trop vite; la jeune fille ne veut pas ouvrir à des inconnus, et les brocards pleuvent comme grêle. De temps à autre, on entend un rire étouffé, c'est quand un trait a porté juste.

— Allons, voyons, Marie, dépêche-toi de nous ouvrir, il fait une *cranine* de la *metzance*.

Si on vient malade, je te le mets sur la conscience.

Enfin, le verrou se tire, voilà le paradis ouvert.

— Vous savez, au moins, vous tâcherez de pas tant faire de bruit. Ma maman n'est pas bien, et si elle gronde demain, je n'oserai plus veiller.

— N'aie pas peur, on va être tranquille comme des images.

Et l'on veille paisiblement. De quoi parle-t-on ? D'amour ? fort peu ! De toutes les choses qui intéressent des gens vivant de la même vie, ayant les mêmes connaissances. On y rappelle les souvenirs d'école, on y chante souvent les vieilles chansons des *autrefois*, on y plaisante. Que les deux ou trois garçons ici présents soient bourgeois de deux communes différentes, et l'on est sûr d'entendre sortir bien des bonnes histoires; on s'y étudie surtout mieux qu'on ne pourrait le faire en public.

Et la morale, je vous prie de croire, n'y perd rien. Les jeunes montagnards n'ont pas l'habitude de se laisser manquer de respect. Qu'on parle un peu haut ou qu'on hasarde une plaisanterie un peu risquée :

« Vous savez, faites-voï attention, mon papa et ma maman entendent tout depuis leur chambre. »

Et c'est vrai. Pas besoin de les appeler, si la *chelle* devient trop forte, un coup de *crossette* à la paroi, c'est suffisant...

— A présent, voilà les heures de se *réduire*, y faut vous en aller.

— Oh ! laissez-nous encore un petit moment.

— Non, non, je ne peux pas vous garder plus longtemps. Allons, filez...

Hélas, il faut s'en aller. Mais pas comme cela, sans payer. Il est un droit, « qu'à la porte on paie en sortant. »

Avez-vous remarqué comme les impôts ont la vie dure; ils ne meurent jamais, tout au plus se modifient-ils. Nos ancêtres ont lutté pendant des siècles, pour se débarrasser de l'odieuse *main morte*, et nous la possédons toujours, embellie et agrandie sous le nom de droit de succession.

Autrefois, alors que l'éclairage était rudimentaire et coûteux, à la fin de la veillée, on déposait dans le chandelier un ou deux cruches pour la *motze* (chandelle). Aujourd'hui, on paie encore le *motzon*, mais le droit s'est modifié d'une manière si heureuse, que personne ne s'est jamais plaint d'avoir à le payer et que, malgré le bon marché du pétrole, on n'a jamais songé à l'abolir.

En quoi consiste-t-il ?... Mon Dieu, c'est bien peu de chose... un baiser. Est-il donné, est-il rendu ? Est-ce un baiser comme les vigneron boivent un verre à la cave ? Tout autant de questions indiscrètes auxquelles je me garderais de répondre. Dans ce domaine, l'arithmétique cesse d'être une science exacte, c'est du libre échange :

Si tu n'en veux pas, c'est facile à rendre,
Si tu n'en veux pas, tu me le rendras.

Quand un enfant ne grandit pas, on lui répète à forme d'encouragement :

— Dépêche-te-voï de grandir, *mon boubo*, que tu ne sois pas obligé de prendre une *banchette* pour payer le *motzon* quand tu iras *aux filies*.

Quand on a tout payé, que la monnaie a été rendue, il faut pourtant bien partir. Ecoutez-les, nos jeunes gens, *hucher* à tous les échos. Plus d'un vieux grognon, dira en se retournant dans son lit :

— Voilà des garçons qui ont été veiller. *Tielle* bande de sauvages.

— Mon Dieu, non, oncle Samion, ce ne sont pas des sauvages, ce sont des jeunes hommes, heureux de vivre; souvenez-vous que vous en avez fait autant, et si vous trouvez demain qu'ils vous ont démolé une haie, ou éparpillé un tas de *bument*, ne vous fâchez pas trop. Faut bien que jeunesse se passe.

PIERRE D'ANTAN.

Confiant dans l'avenir.

La *Revue suisse* de 1852, qui nous tombe par hasard sous la main, raconte, d'après son témoin oculaire et auriculaire, une intéressante anecdote sur Louis-Napoléon-Bonaparte, plus tard Napoléon III.

Après 1815, réfugié en Suisse avec sa mère, la reine Hortense, le prince, qui ne tarda pas à s'attacher à notre pays et à s'y faire apprécier par ses libéralités, reçut, plus tard, la bourgeoisie d'honneur de la commune de Salenstein, au canton de Thurgovie.

Pendant son long séjour en Suisse, Louis-Napoléon fréquenta plusieurs fois, comme volontaire, l'école fédérale militaire de Thoune, s'y forma aux manœuvres de l'artillerie sous la direction du général Dufour, alors colonel, et reçut son brevet de capitaine d'artillerie en 1834.

Quelques jours après avoir reçu ce brevet, il dinait chez l'avoyer de Tⁱⁿ. « Après le dîner, dit le témoin oculaire dont nous venons de parler, nous prenions le café autour de la table du salon; deux personnes seules étaient debout, auprès de la fenêtre, l'avoyer et le prince. Leur parole étaient assez haute pour que nous dussions l'entendre. Le prince disait : « Louis-Philippe ne durera pas; son gouvernement est un gouvernement de financiers, et la France est trop généreuse pour le supporter longtemps. Les Bourbons appartiennent au passé. La république est de la boue. Croyez-moi, l'avenir est aux napoléonistes. » Et il ajouta : « Mon jour venu et il viendra, je me souviendrai toujours avec plaisir d'avoir reçu de votre main, ce qui m'a été un si vif sujet de joie, mon brevet de capitaine d'artillerie. »

Bien des années après, Louis-Napoléon, président de la république, accueillait M. de Tⁱⁿ, à Paris, en lui disant : « Il me faut quatre ans pour dompter les factions en France; ce temps passé, la France reprendra en Europe le langage qui doit être le sien. »

Assurément cela s'appelle croire à son étoile ! et y croire à ce point, c'est en avoir une, qu'elle qu'en soit d'ailleurs la nature et qu'elle que doive en être la durée.

Sophocle, Démosthène, la Vénus de Milo sur Montbenon.

Tous les promeneurs de Montbenon ont sans doute remarqué, près de la grotte, deux statues en plâtre, placées chacune devant un fouillis d'arbustes.

Rappelons que ces statues, louées à M. Heer-Cramer, pour la décoration de la place de St-François, lors des fêtes universitaires, ont été rachetées à un prix très bas par un petit groupe de Lausannois, pour être placées sur notre belle promenade.

Un très grand nombre de personnes — nous avons pu nous en convaincre — ne regardent plus ces statues que d'un œil indifférent, ne connaissant pas les personnages qu'elles représentent. Eh bien, nous leur dirons que la statue placée en face de la grotte est celle de Sophocle, le grand poète et tragique Grec, l'auteur d'*Antigone* et d'*Edipe*. L'autre, placée plus près du palais, est la statue de Démosthène, le célèbre orateur d'Athènes.

Elles m'ont fait vraiment pitié l'autre jour, ces deux statues. Privées de la verdure qui les entoure durant la belle saison, et dans laquelle elles semblent se draper, elles ont l'air aujourd'hui toutes transies, toutes grelottantes.. On dirait même que par un sentiment d'humiliation elles baissent les yeux au passage des promeneurs.

Ils se demandent évidemment ce qu'ils font là, ces deux personnages.

En effet, nous ne saurions concevoir l'immortel Sophocle, pas plus que le grand orateur d'Athènes, là, près de la grotte, dans le voisinage immédiat des bonnes d'enfants qui caquettent, des moutards morveux et des canards barbotant dans les eaux boueuses de la grotte.

Ici une petite digression :

On remarque que Démosthène ne nous est pas représenté à la tribune, prononçant un discours, mais lisant et méditant. A ses pieds, comme aux pieds de Sophocle, est une petite caisse remplie de rouleaux, c'est-à-dire de livres; et à ce propos, il est intéressant de rappeler ce qu'étaient les livres dans l'antiquité et notamment dans l'ancienne Grèce.

On traçait l'écriture sur des peaux de chèvres et de moutons. Différentes espèces de toiles furent aussi employées, et plus tard on fit usage de papiers tissés de couches inférieures de la tige d'une plante qui croit dans les marais d'Egypte, au milieu des eaux dormantes que le Nil laisse après ses inondations. Puis on en fit des rouleaux à l'extrémité desquels était suspendue une étiquette portant le titre du livre.

L'écriture n'était tracée que sur une des faces de chaque rouleau et, pour en faciliter la lecture, on la divisait en plusieurs compartiments ou pages.

Des copistes professionnels passaient leur vie à transcrire ainsi les œuvres qui leur tombaient entre les mains. D'autres personnes, par le seul désir de s'instruire, se chargeaient du même travail. Mais les frais de copie étant très élevés et les livres rares, les lumières ne se répandaient qu'avec une grande lenteur.

Ces statues nous remettent en mémoire une amusante petite histoire notée à l'Exposition horticole de Lausanne, en 1888.

De beaux massifs de conifères et d'arbustes de MM. F. Pittet et Francillon décoraient grandement l'entrée de l'enceinte. Sur cette verdure se détachaient les formes élégantes d'une statue en plâtre de la Vénus de Milo, prêtée au comité d'organisation par la maison Doret, de Vevey.

Cette statue provoqua, à diverses reprises, de curieux commentaires dans des groupes de visiteurs au langage vaudois pur sang. Voici

entre autres le dialogue que nous avons saisi au passage :

— Y z'ont tout abimé cette estatue en l'ame-nant de Vevey.

— Eh bien, oui, pouvaient-ils pas au moins lui recoller les bras?... Elle aurait bien meilleure façon.

— Mais il y a un mossieu là bas qui dit que c'est naturel et que ça doit être comme ça.

— Ouaih!

Quelques instants plus tard, ces mêmes visiteurs installés à la cantine, lisaient d'un air intrigué les noms suivants, qui se détachaient au milieu de la décoration : *Jussieu... Linné... de Candolle... Parmentier.*

— Philippe, toi qui sais tout, dit l'un, qu'est-ce que tous ces noms?...

— Ça, c'est les noms des tout premiers jardiniers des autrefois. Ne sais-tu pas d'ailleurs que c'est Parmentier qui a inventé la pomme de terre.

— Bah!..

A ce moment, huit jeunes sommelières, portant le gracieux costume de Montreux, prennent place à table pour dîner.

— Philippe, reprend l'interlocuteur, regarde voir si ces demoiselles ne sont pas à croquer!

— Aloo, elles sont aussi jolies que tes géransions qui sont là bas. Et pi elles ont au moins des bras, celles-là! L. M.

Lè resins de la tante Magrite.

Dein mon dzouven teimps, quand gardâvo lè vatsés, l'adon, y'éto on tot croué. D'ailleu, lè z'einfants ne sont-te pas ti lè mimo, on bocou coumin lè tschivrs, quand ne font pas lo mau, l'ài sondzont. Et l'étâi apri lo fruit que y'éto lou pllie diablo. Astou que l'ài avâi onna promma àobin onna pomma que reluisâi on boquenet. n'avâi pas moian dè mè rateni, mè la falliâi. Po alla ein tsamp, y'èin avé ad plliennè ma catzetta, adon on allumâvè on fû, on lè fasâi cuairé dedein et on lè rupâvè avoué on appétit dè lào.

Mè rassovigno d'onna né, qu'on étâi z'ala, Gustin et mé, marauda lè resins dè ma tanta Magrite, dein son courti.

Gustin étâi noutron vesin, ye vegnâi po gardâ lè vatzés avoué mè et n'ien avâi min coumin li po fabrequa lè pipés avoué on tronç dè tshou. L'avâi ad sa catzetta dè biantzet pllienna dè follhies dè noyi bin setzes

Dou iadzo per dzo, ein allein ein tsamp, no passavein decoûtè lo courti dè ma tanta Magrite, io lâi avâi onna granta treille avoué onna bombardâie dè bio resins rodzes. Mé seimblie que lè vayo adé. Cein no fasâi veni l'idiè su la linga; et Gustin mè bussâvè lo bré ein me de-seint:

— Vouaite-vâi, que le sont portant balles! Se te vâo, no l'ài vindrin sta né?

— Bin se te vâo!

Et hardi! Devai lo né, coumin lè dzeins coumincivan à sè reduiré, ne vint escalada lo muret dâo courti, sein fêrè dâo bruit. Gustin chaoté dedein et mé apri. On sé dépatsivè dè sé bin saoula et Gustin, qu'étâi on tot fin, avâi attatsi sa roullière pè lo bas avoué onna bouna figalla et l'einfellâvè lè grappés pè lo perte d'amont. Tot d'on coup, on out taguenassi l'â porta dâo courti.

— Dépatsin-no dè felâ, allein, via! que crio, et grimpo lo muret coumeint on tsat. Ma fâi, lo pourro Gustin, qu'avâi reimplia sa roullière, n'étâi pas fotu dè poâi amont, et fasâi dâi z'efforts dè mézance po s'einmandzi. L'épeclliâvè lè resins ein s'appoieint, et lo jus lâi collâvè avau lè tzaussés. La tanta Magrite, que vegnâi ramassa dâo lindzo que l'avâi àobllâi, l'ài râpé dessus avoué onna bécllire et l'ài ein bailla l'allâie et la revengnia. Le fasâi dâi bouélâies qu'on arâi de qu'on lo tiâvè; asse-

bin né pas atteintu lo resto et su vitou zu mé catsi eintremi lè dou linsus.

Lou leindéman, Gustin n'èst pas vegnâi gardâ lè vatsés avoué mè et yé éta caouqué dzo sein lo revaire. Ma yé zu la vesita dè ma tanta Magrite, et n'ouzo pas vo dere lè raisons que le m'a de!

AUGUSTE CORTHÉSY.

— Dites-moi donc, tante, demandait une « candidate » de quarante ans à la vieille Gotton, qui avait depuis longtemps franchi la soixantaine, à quel âge passe, chez une fille, l'envie de se marier?

— *Ma fâi, ma mîa*, répondit la tante, *tè faul cein demândâ à n'a pllie vilhie que mè.*

L'étâi on mâi et demi avant la veneindze. On bravo vegnolan dè Pully bévessâi trâi dècis dè bon nové ài Messadzèri, tsi l'ami Louis. On marchand dè vin eintrè et l'ài dit dinse:

— Traluisont-te tsi vo, lè resins?

— Ma fâi, repond l'autro, ein sé letzein lè pottè eintrè duè golaie, craio bin que lè pllie cliâ saront adé cliâo dè l'an passa.

Le mouvement perpétuel. — Un des journaux de notre canton ayant dans ses *faits divers* mis en scène la langue des femmes qu'il comparait au mouvement perpétuel, une de ses abonnées vient de lui adresser la réponse suivante, qui n'a pas encore été réfutée:

Monsieur le rédacteur,

Votre plaisanterie sur le mouvement perpétuel m'a justement irrité, en ce sens que les pauvres femmes, toujours accusées de *tout*, ne savent ou ne prennent pas la peine de se défendre.

Je le ferai aujourd'hui en vous disant qu'il y a longtemps, trop longtemps, que le mouvement perpétuel a été introduit chez nous.

Ce mouvement s'accroît à époques indéterminées, par exemple dans nos fêtes populaires et autres réunions publiques, et même trop souvent, hélas! les jours ordinaires. Ce mouvement s'appelle, en langage vulgaire, *lever le coude*; c'est le perpétuel mouvement à l'auberge et dans nos caves; c'est le balancement régulier du verre et de la bouteille.

(Une abonnée.)

Preuve à faire. — Plusieurs journaux ont reproduit notre entrefilet de samedi, relatif au nombre des escaliers de Lausanne et au nombre de leurs marches. Aucun de ces journaux n'a indiqué la source de cette reproduction. Ce n'est pas gentil à l'égard de celui de nos collaborateurs qui s'était donné la tâche ingrate de graver, en un seul jour, tous nos escaliers. Mais, les voilà bien punis. Il paraît qu'il y a une erreur dans le nombre de marches que nous avons indiqué.

A vous donc, maintenant, chers confrères, qui avez bon souffle et bon jarret, à vous de monter à l'échelle. Faites la preuve et rectifiez, s'il y a lieu de le faire. Le *Conteur* s'empresse de reproduire votre rectification — avec indication de la source, bien entendu.

Vénus. — La planète Vénus a commencé, vers le milieu de janvier, son apparition après le coucher du soleil. Elle avait déjà un éclat magnifique. Le temps brumeux de février ne nous a pas permis de la contempler. Mais depuis une dizaine de jours un ciel serein nous l'a montrée dans toute sa splendeur.

Non seulement à partir du mois d'avril, on verra la plus merveilleuse des planètes briller dans les feux du crépuscule, mais encore elle se montrera en plein jour, comme l'année de la mort de Jules-César.

Boutades.

Un rentier connu pour sa parcimonie a une visite. «Françoise, dit-il à la bonne, montez-

nous une bouteille de Villeneuve, du 1895», et il accompagne cet ordre d'un significatif clinement d'œil à l'adresse de sa servante.

Le vin est sur la table, on trinque, mais tandis que l'hôte se répand en louanges sur la «fine goutte», le rentier grogne en lui-même: «Cette satanée de Françoise me le paiera; c'est justement du Villeneuve qu'elle a apporté, et du 95 encore!»

Un procès amusant vient d'avoir lieu dans une ville de Russie située près de la frontière d'Allemagne. Deux plaideurs se présentaient devant le juge de paix, prétendant être propriétaires d'un parapluie qui avait été laissé dans un café. Le juge, ne pouvant pas en donner la moitié à chacun d'eux, comme l'eût fait le défunt roi Salomon en pareil cas, renvoya l'affaire au lendemain, afin que des témoins pussent être entendus sur l'objet du litige. Le parapluie resta donc dans le cabinet du juge.

Au moment de quitter l'audience, le magistrat s'aperçut qu'il pleuvait; il ne balança pas un seul instant à se servir du parapluie, objet de la contestation.

En se rendant chez lui, il entra dans un café, où le parapluie fut immédiatement enlevé. Très ennuyé de cette disparition, notre juge, en se rendant le lendemain à l'audience, en acheta un autre. A l'appel de la cause, les témoins furent, bien entendu, dans l'impossibilité complète de reconnaître à qui appartenait le parapluie, et le juge condamna les deux plaideurs à l'amende pour l'avoir dérangé sous un prétexte aussi frivole.

Tout est bien qui finit bien!

Livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Lois de l'imagination poétique et satirique de Victor Hugo, par Paul Stapfer. — En plein air. Histoires de petits bergers, par T. Combe. — L'homme aux grandes altitudes, par C. Bühner. — Le village chinois, par Michel Delines. — La guerre du Transvaal et l'Europe, par Ed. Tallichet. — La princesse Désirée. Roman de Clementina Black. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

THÉÂTRE et Récital. — Il y a bien quel-ques temps déjà que l'administration du théâtre ne nous a pas donné de pièces nouvelles. Pourtant une de ces pièces, par-ci par-là, pour varier un peu le menu, serait un régal très apprécié, nous en sommes sûrs. Mais enfin, si la direction s'en tient à l'ancien répertoire, il faut au moins lui savoir gré d'y choisir les œuvres qui ont le moins vieilli et auxquelles le succès reste fidèle. Jeudi, c'était *Le roman d'un jeune homme pauvre*, de Octave Feuillet; demain, dimanche, ce sera *Le Juif errant*, d'Eugène Sue. — Rideau à 8 heures.

Mme Daumerie-Scheler a, jeudi soir; pris congé des Lausannois, dans un *Récital populaire* à la Salle centrale. La gracieuse artiste a été très applaudie.

L. MONNET.

On s'abonne au

CONTEUR VAUDOIS

dès le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre. Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédant la date de leur abonnement.

Prix: Suisse, 1 an, fr. 4.50; 6 mois, fr. 2.50.

Bureau du CONTEUR: Rue Pépinet, 3.

Annonces: Agence Haassenstein et Vogler.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

BONNE OCCASION: Un soldé de

COPIES DE LETTRES IN-4°

— 500 feuillets, Répertoire. —

à Fr. 2.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Horard.